

## **Programme ONU-REDD – Formulaire de candidature pour les représentants de la société civile**

*Veillez ne pas dépasser deux pages. Les candidatures doivent être soumises à [csselection@un-redd.org](mailto:csselection@un-redd.org) au plus tard le vendredi 11 septembre 2009. Les auto-nominations sont acceptées.*

1. **Nom du (de la) candidat(e) :** ASSANE SEINY Salifou
  
2. **Nom de l'organisation ou du réseau:** CNCOD
  
3. **Titre (si applicable):** Coordinateur national
  
4. **Pays:** NIGER
  
5. **Langue(s) parlée(s):**
  - Français (Très bien)
  - Anglais (Moyen)
  
6. **Veillez décrire les intérêts et fonctions principaux de l'organisation et de la communauté/des membres que le (la) candidat(e) représente, et les pays d'activités de l'organisation.**

Dans la dynamique post Rio, le Niger a ratifié les conventions issues de la conférence des Nations Unies pour le Développement tenue au Brésil en 1992. C'est ainsi que sur le plan institutionnel, le Niger a mis en place un organe National de Coordination, le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD), chargé d'assurer la coordination de tous les acteurs impliqués dans le domaine de l'environnement, de suivre les activités Post Rio, d'élaborer les stratégies sectorielles .

C'est dans cette même lancée qu'il a été créé un organe national chargé de la coordination des organisations de la société civile: le comité national de coordination des collectifs des organisations pour la lutte contre la désertification(CNCOD).

Le CNCOD s'inspire de la Stratégie de Développement Rural (SDR) qui est une composante principale de la Stratégie Nationale de Développement et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) pour mener des activités relatives à la mise en œuvre des différentes conventions.

Dans ces conventions et le PNEDD, il a été clairement identifié et défini le rôle les acteurs dans la démarche retenue. Et parmi ces acteurs, figurent les organisations de la société civile dont la participation sera de grande portée pour garantir le succès des démarches engagées.

Au Niger, cette société civile émergente prend une place de plus en plus importante tant en nombre qu'en investissement et marque sa présence et son engagement dans le secteur de l'environnement, de la lutte contre la désertification et de la gestion des ressources naturelles et de plus en plus sur des questions liées aux changements climatiques.

En effet, le Panorama des organisations de la société civile active dans le secteur de l'environnement, de la lutte contre la désertification et de la gestion des ressources naturelles est composé d'une part des organisations de Producteurs (OP) et d'autre part des organisations de volontaires et des bénévoles (ONG/AD) sensibles aux questions environnementales. Les structures sont organisées en collectifs et réseaux qui eux même se regroupent dans un Comité National de Coordination des ONG et Associations de Développement sur la Désertification (CNCOD) dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre des conventions issues de Rio.

Ainsi le CNCOD permet de Développer des actions efficaces dans la synergie entre les organisations des producteurs dont les activités professionnelles amènent à peser le plus sur les ressources naturelles et les organisations des volontaires engagés à défendre la cause environnementale. Il permet aussi le développement de la synergie entre les 3 conventions des Nations- Unies du domaine de l'environnement (Changements Climatiques, Diversité Biologique et Lutte Contre la Désertification).

Le regroupement des collectifs et réseaux autour du CNCOD dispose d'un potentiel de plus de 250 ONG (Environnement, Développement Rural et Développement Intégré) qui s'ajoute au 10.960 organisations coopératives répertoriées.

**7. Veuillez brièvement décrire l'expérience qu'a l'organisation à recueillir et représenter des points de vue différents pour une gamme de communautés et d'organisations, et à diffuser et coordonner l'information et les communications au sein d'un réseau de communautés ou d'organisations.**

Le CNCOD est un organe de liaison et de coordination en principe. A ce titre depuis sa mise en place au Niger, il a rassemblé autour de lui plus de 250 ONG et Associations de Développement sans compter les différentes organisations de producteurs à qui il a pour mission d'assurer la sensibilisation sur les différents phénomènes de la déforestation et leurs conséquences.

Toutes ces activités se réalisent à travers un cadre de consultation et de concertation qui est aussi dans les régions du pays. A travers les ONG qui exécutent des projets sur le terrain, le CNCOD effectue des missions de suivi et d'évaluation au cours desquels les contacts sont renforcés entre les différents acteurs communautaires, les producteurs ruraux, les exploitants de bois et les autorités.

**8. Décrivez brièvement le contexte de votre organisation et son expérience avec des programmes d'agences multilatérales, les questions sociales ou environnementales liées aux forêts, et le rôle des forêts dans la réponse au changement climatique, y compris la REDD.**

Le CNCOD n'étant pas un organe d'exécution directe de projet, joue un rôle de négociateur de projet pour les ONG membres de ses collectifs et avec ces derniers il assure le suivi de la mise en oeuvre ainsi que l'évaluation. Dans ce contexte, nous avons eu à discuter et mettre en place avec COSPE (la coordination des ONG italienne), un programme environnemental de lutte contre la désertification dans ce que nous avons appelé Zones à risques environnementaux très élevées (ZARESES) et qui touchent les deux régions les plus vulnérables de notre pays. C'est un programme de régénération naturelle assistée afin de reconstituer les petites forêts détruites,

de lutte contre la désertification et la pauvreté. Ce programme couvre les communautés de 4 communes rurales du département d'Illéla dans la région du centre –Est du Niger.

Avec l'Association CARI ( Centre d'Actions et de Réalisations Internationales), nous avons développé un programme sous régional concernant 3 pays(Niger, Mali, Burkina) dans le cadre de soutien de aux organisations de la société civile dans le domaine de la gestion durable des terres et de la lutte contre la désertification.

Plusieurs autres programmes similaires et ceux liés aux changements climatiques, à la préservation de la biodiversité sont mis en œuvre actuellement par nos ONG et collectifs.

**9. Décrivez les arrangements financiers, techniques ou de conseil que votre organisation a eu avec le programme ONU-REDD, ainsi qu'avec les gouvernements des pays pilotes du Programme ONU-REDD, les ONG, ou les entités du secteur privé engagées dans le processus REDD.**

De ce côté- ci il faut mentionner qu'il n'y a pas eu encore d'arrangement financier, technique ou conseil avec le programme ONU-REDD en tant que tel. Mais plusieurs actions menées dans le cadre de la préservation des forêts ont été menées dans le pays et ces actions se sont très bien déroulées.

*Please send completed form to [csoselection@un-redd.org](mailto:csoselection@un-redd.org)*